Publié le 10 mars 2016

Emmanuelle Cosse lance la 2e année du Réseau national des aménageurs

Le 8 mars, à l'occasion des 2e Rencontres nationales de l'aménagement, la ministre du Logement et de l'Habitat durable a annoncé un « plan pour la mobilisation de foncier privé et la relance de l'aménagement opérationnel ».

Le plan est inspiré des rapports de **Dominique Figeat** et **Daniel Goldberg**, pour le volet foncier privé, et, pour le volet aménagement opérationnel, du rapport *Coproduire l'aménagement* que lui remettait ce même jour le réseau national des aménageurs.

Créé en février 2015 par l'ex-ministre Sylvia Pinel, le **réseau national des aménageurs** a réuni l'an dernier près de 350 acteurs de l'aménagement urbain, issus du privé comme du public, au cours de 5 journées d'échanges. Sous la co-présidence de **Nicolas Ferrand**, directeur général des **Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée** (Epamarne et Epafrance) et **Pierre Bousquet,** directeur de l'aménagement d'**Icade Promotion**, trois groupes de travail ont été constitués, tous dirigés par une personne du public et une du privé, qui nourrissent le **rapport** remis à la ministre.

Les Epl et la FedEpl ont été largement présents tout au long de ces travaux. Trois **groupes de travail** sont reconduits pour 2016 :

– l'aménagement de la ville en partenariat : quelle interaction entre maîtrise publique, organisation contractuelle et performance économique ?- l'aménagement en mode participatif,- l'aménagement urbain à l'heure du numérique.

Infrormations sur la Rencontre du réseau national des aménageurs pour penser l'aménagement durable : **www.territoires.gouv.fr**

À télécharger

- plaquette_communicationRNA2016_cle752d21.pdf